|  |  |
| --- | --- |
| **Groupe de travail du Conseil chargé d'élaborer  le Plan stratégique et le Plan financier pour la période 2024-2027** |  |
| **Troisième réunion – 21-22 février 2022** |  |
|  |  |
|  | **Document CWG-SFP-3/11-F** |
| **7 février 2022** |
| **Original: russe** |
| Contribution de la Fédération de Russie | |
| propositions relatives au document cwg-sfp-3/5  Annexe 2 de la RÉsolution 71: Analyse de la situation | |

Introduction

La Fédération de Russie soumet les propositions et les questions ci-après concernant certaines parties du Document CWG-SFP-3/5, compte tenu des résultats de l'examen mené à la deuxième réunion du Groupe de travail du Conseil chargé d'élaborer le Plan stratégique et le Plan financier, tenue les 13 et 14 janvier 2022. Ce document donne des informations sur les conclusions tirées de l'analyse de la situation concernant le projet de Plan stratégique de l'UIT pour la période 2024-2027, en indiquant les liens entre le Plan stratégique actuel et le Plan stratégique en cours d'élaboration. Il: 1) décrit le rôle que joue l'UIT en tant qu'organisation du système des Nations Unies; 2) rend compte des faits nouveaux importants survenus depuis la Conférence de plénipotentiaires (Dubaï, 2018) (PP-18); 3) énumère les évolutions notables qu'a connu l'environnement des télécommunications/TIC; 4) rend brièvement compte des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Plan stratégique de l'UIT pour la période 2020-2023 (croissance, inclusion, durabilité, innovation et partenariats), en contribuant à la concrétisation des éléments du Programme Connect 2030; 5) contient une évaluation de la proposition de valeur de l'UIT et de son efficacité organisationnelle; et 6) présente brièvement les forces et les faiblesses de l'UIT, ainsi que les possibilités qu'elle offre et les menaces auxquelles elle est confrontée (tableau SWOT – forces, faiblesses, possibilités et menaces).

Il ressort de l'analyse du tableau SWOT figurant dans le document précité que par rapport à la première version présentée par le cabinet de consultants Dalberg, les suggestions et les aspirations formulées par les États Membres ont dans l'ensemble été dûment prises en compte et que le nouveau tableau, s'il constitue une amélioration par rapport au tableau initial, peut encore être amélioré et servir de base pour les travaux futurs, afin de définir des indicateurs de performance concrets ainsi que des contenus pour les plans opérationnels des Secteurs.

À la deuxième réunion du GTC-SFP, la Fédération de Russie s'est déclarée préoccupée par la formulation "Une structure de gouvernance complexe qui limite la souplesse de l'organisation et la rapidité de la prise de décisions", qui donne à penser que cette structure est une "faiblesse" de l'UIT. Dans cette formulation, la signification du mot "structure" n'est pas claire: s'agit-il de l'UIT

elle-même, qui a une structure fédérative incluant les trois Secteurs, ou de la structure du Secrétariat général? Le Président du GTC-SFP a demandé à la Fédération de Russie de soumettre une contribution sur la place qu'occupe la structure de gestion de l'UIT dans l'analyse SWOT.

Les propositions sont soumises à titre de recommandation, pour examen et discussion au sein du GTC-SFP.

Propositions

1 Nous estimons qu'il serait utile de supprimer de la liste des faiblesses la formulation "Une structure de gouvernance complexe qui limite la souplesse de l'organisation et la rapidité de la prise de décisions", étant donné qu'elle manque de précision et ne correspond pas aux capacités réelles de la structure unique de l'UIT à s'adapter aux besoins des membres. À notre sens, cette structure est l'un des atouts de l'Union, comme indiqué ci-dessous, essentiellement parce qu'elle constitue une caractéristique importante et un avantage de l'UIT en tant qu'organisation internationale spécialisée dans les télécommunications/TIC et peut dès lors être considérée comme une force, en ce qu'elle améliore la proposition de valeur de l'Union pour ses membres, à condition de remédier à certaines faiblesses bien réelles.

En outre, il est nécessaire d'établir une distinction entre la structure de l'UIT, telle que décrite dans les textes fondamentaux de l'Union, et sa "gestion interne", qui détermine les capacités d'organisation et de gestion du personnel de l'Union pour appliquer les décisions des membres.

2 Nous proposons de faire figurer les éléments suivants au nombre des forces de l'UIT, sur lesquelles elle peut s'appuyer pour exploiter tout son potentiel:

– La diversité des mandats confiés aux Secteurs de l'UIT, qui permet une vaste collaboration au sein de l'Union et contribue à l'accomplissement de sa mission (*à condition d'exploiter les possibilités qu'offrent les synergies entre tous les Secteurs de l'UIT*).

– La structure fédérative de l'UIT, qui permet de répondre au mieux aux différents besoins des membres dans le cadre du mandat de l'Union et des domaines de spécialisation des Secteurs (*en recourant à la fonction de la présence régionale, en renforçant la délégation de pouvoir au personnel ainsi que* la responsabilité et l'obligation de rendre compte, *sur la base de la gestion des talents axée sur les performances, etc.*).

3 Nous proposons que le GTC-SFP examine et envisage la possibilité de faire état, dans l'Annexe 2 de la Résolution 71, des faiblesses de l'UIT qui sont décrites dans le tableau de l'Annexe de la présente proposition.

4 Nous proposons d'éviter, dans toute la mesure possible, le recours aux abréviations, acronymes et autres formes abrégées dans les documents et annexes relatifs à la Résolution 71, si le document n'est pas accompagné d'un glossaire, comme la Fédération de Russie l'a demandé à plusieurs reprises. Par exemple, le § 6 du document en question, dans la version anglaise, est libellé comme suit: "To ensure the UN system works for ITU, the Union can continue to engage with the reformed UNDS, especially with the new RC system". L'abréviation "RC system" devrait être explicitée (ou renvoyer à une référence). Voir par exemple le lien suivant: [https://unsdg.un.org/ru/node/508](https://unsdg.un.org/fr/resources/presentation-generale-du-systeme-des-coordonnateurtrices-residentes-des-nations-unies): "Le système des Coordonnateurs résidents des Nations Unies englobe toutes les organisations du système des Nations Unies chargées des activités opérationnelles pour le développement, indépendamment de leur présence effective dans les pays. Le système des Coordonnateurs résidents vise à rassembler les différentes entités de l'ONU de manière à améliorer l'efficacité et l'efficience des activités opérationnelles du système de l'ONU pour le développement au niveau des pays".

annexE

tableAU

Faiblesses de l'UIT

| § | Point de vue du secrétariat | Propositions de la Fédération de Russie (avec marques de révision) | Observations |
| --- | --- | --- | --- |
| 1 | Des inefficacités et une bureaucratie qui conduisent à des processus sans vision globale et lents |  | La Fédération de Russie ne partage pas l'avis selon lequel l'UIT ne dispose pas d'une gestion professionnelle efficace ("inefficacités"). Si tel était le cas, l'Union n'aurait pas perduré pendant plus de 160 ans. |
| 2 | Une structure de gouvernance complexe qui limite la souplesse de l'organisation et la rapidité de la prise de décisions | – L'existence de deux sphères de gestion au sein de l'Union, à savoir la sphère de gestion interne (Secrétariat général) et la sphère de gestion externe, qui s'exprime à travers les mesures prises par les États Membres en toute indépendance, conformément au mandat de l'UIT, ce qui peut ralentir les processus de prise de décisions. | L'UIT n'est pas une organisation commerciale et ne participe pas à la création d'entreprises. Les membres de l'Union prennent des décisions complexes qui touchent aux intérêts du monde des télécommunications/TIC dans son ensemble, de sorte que l'Union, en raison de sa nature même, ne cherche pas, à prendre des risques, mais s'efforce d'éviter les erreurs, autant que faire se peut. Il est indéniable que l'Union et sa culture organisationnelle dans son ensemble n'ont pas pour objectif de restreindre l'innovation, y compris l'innovation visant à améliorer les processus internes, mais plutôt d'intégrer et d'utiliser l'innovation dans l'intérêt de la communauté internationale. |
| 3 | Une approche cloisonnée avec une collaboration transversale limitée qui nuit aux synergies potentielles et à l'efficacité opérationnelle | – Les chevauchements d'activités, découlant d'un manque de coordination entre les activités des Secteurs, par exemple, qui peuvent réduire les possibilités de synergies et l'efficacité opérationnelle au sein du Secrétariat général. | Il est erroné de dire que l'"approche" suivie par l'UIT entraîne un cloisonnement des activités des Secteurs (il existe à l'UIT un Plan stratégique général commun, défini dans la Résolution 71, et autres textes réglementaires sur la coopération et la collaboration). |
| 4 | Une culture organisationnelle peu encline à la prise de risques, ce qui freine l'innovation et l'esprit d'initiative venant de la base |  | L'UIT ne participe pas à la création d'entreprises. L'un des objectifs fondamentaux de l'UIT est de favoriser l'innovation dans le domaine des télécommunications/TIC. S'agissant des risques, voir les observations relatives au § 2 ci‑dessus. |
| 5 | Une capacité limitée à mobiliser des ressources, ce qui limite la capacité de l'organisation à aider davantage ses membres | – Une capacité limitée à mobiliser des ressources, ce qui limite les capacités de l'organisation en raison de la nature même des financements apportés par les États Membres qui résultent de contraintes liées au montant de l'unité contributive, des écarts quant aux engagements pris par les États Membres dans le choix de la classe de contribution et des arriérés accumulés par les membres vis‑à-vis de l'Union. | Le rapport du cabinet de consultants Dalberg, les consultations informelles et le message du Secrétaire général de l'UIT à la deuxième réunion du GTC-SFP tenue en janvier 2022 soulignent les difficultés rencontrées pour adopter un plan financier de l'UIT permettant d'équilibrer les produits et les charges (Décision 5). |
| 6 |  | – L'UIT est une organisation du système des Nations Unies qui est dirigée par des États membres indépendants, ce qui peut entraîner l'affaiblissement et la dilution de ses compétences fondamentales et réduire sa valeur pour ses membres. | La double responsabilité est un problème particulièrement insoluble pour ce qui est de la gestion des organisations. |
| 7 |  | – Les possibilités limitées pour ce qui est de réorienter rapidement le domaine d'activité, en raison de la procédure relativement lente concernant la modification du mandat (Constitution et Convention de l'UIT) et des caractéristiques inhérentes à une organisation internationale. | Analyse de l'expérience acquise par l'UIT. |
| 8 |  | – Les bureaux régionaux sont relativement à l'écart des principales activités opérationnelles. | Analyse de l'expérience acquise par l'UIT et des recommandations des consultants. |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_